

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 avril 2011 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.**

Présences :	M.	Claude Breault, maire
	MME	Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
		Nicole Beaulieu, conseillère # 3
		Nadia Sheink, conseillère # 5
	MM.	Roger Dubé, conseiller # 4
		Elzéar Lepage, conseiller # 6
Absence motivée :	M.	Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Monsieur Claude Breault, maire. Madame Francine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

85-11

**2. L'LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 38.1 Félicitations – Élus de St-Guy
- 38.2 Ponceau – Jocelyne Caron
- 38.3 Pompier – Service hors de Lac-des-Aigles
- 38.4 Numérisation matrices graphiques
- 38.5 Kiosque – Travaux et ouverture mai
- 38.6 Formation Espaces-clos

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mars 2011
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 28 mars 2011
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. 2<sup>e</sup> versement 2011 - Office municipal d'habitation
- 8. Rappel 12 avril – Conférence Web sur le Code d'éthique et de déontologie pour les élus
- 9. Assurances municipales – Renouvellement, évaluation par firme, photos, ...
- 10. Attestation de classification chalets, gites, .. - Nouvelle loi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011
- 11. Guide sur l'acquisition des données, ... - Entretien bornes incendie, ...
- 12. Formation sur le drainage du réseau routier municipal – 8 et 9 juin
- 13. Entente compagnonnage – Eaux usées
- 14. Contrat inspecteur municipal adjoint – Temps plein été
- 15. Inscription sur Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO)
- 16. Correction de programmation Taxe d'essence
- 17. Location de chalet (5-6 mois) – Génivar Travaux route 232
- 18. Ménage kiosque plage
- 19. ZAP Bas-Saint-Laurent
- 20. Buffet Réserve Duchénier - Facturation
- 21. Page WEB
- 22. Renouvellement entente Croix-Rouge
- 23. Officier non urbain – Facture et résultats
- 24. Distribution d'arbres
- 25. Le Tour de la relève internationale – Autorisation de traverser le village
- 26. Demande de la Fabrique – Liste des propriétaires résidents
- 27. Offre de la RIDT – Barils de récupération d'eau
- 28. Demande aide financière budgétée – Comité de la bibliothèque
- 29. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
- 30. Demande de commandite – Société d'agriculture du Témiscouata
- 31. Date de la réunion de mai – Élections fédérales
- 32. Renouvellement adhésion Unité régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent
- 33. Parc aventure Mont-Citadelle – Parts privilégiées (500 \$)
- 34. Cartes vendues – Déboursé pour l'Association de l'ensemencement
- 35. Demande d'appui à la relocalisation du sentier de motoneige (secteur Pont Rouge)
- 36. Fête des Voisins
- 37. Décentralisation
- 38. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 39. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

86-11 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 7 MARS 2011

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mars 2011 tel quel.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

87-11 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 28 MARS

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 28 mars 2011 tel quel.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

88-11 5. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants

**COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :**

Employés selon échelle	Salaires	<u>15 610,78 \$</u>
Shaw direct	Service câble mars	44,41 \$
Municipalité LDA (Petite caisse)	Lettres enregistrées, timbres, café,..	108,44
Telus	Téléphone	359,82
Hydro-Québec	Électricité	2 787,29
SAAQ	Vignettes PEP	30,30
Denis Morin	Bonne fête 24 mars (Réso 37-09)	25,00
Pauline Rodrigue	Conciergerie mars + bibliothèque + décès	<u>675,00</u>
	<b>Total autres</b>	<u>4 030,26 \$</u>
	<b>TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS</b>	<u>19 641,04 \$</u>

**COMPTES À PAYER :**

1. Aréo-feu	Chapeau, chaussons, crépine,..	1 399,93 \$
2. Beaulieu Francine	Remboursement paiement permis de réunion non utilisé	80,00
3. Beaulieu Berthier	Déplacements, État des routes et RDL pièce niveleuse	316,80
4. Biologie aménagement	Analyses eaux	307,73
5. Carrefour du camion RDL	Pièces – FORD 94 et niveleuse	353,54
6. CDC Hydraulique	Pièces – FORD 94	338,00
7. Centre routier	Pièces, filtres,.. – INTER 93	872,36
8. Dépanneur Chez Carolie	Certificat nouveau né– Pascale Pelletier	100,00
9. Dubé Raymond	Déplacements réseaux et autre	242,00
10. Dubé Frédéric	Déplacements – Formation Mt-Joli	240,00
11. Éditions juridiques FD	Tenue à jour « élections & référendums »	74,55
12. Électronique Mercier	Batterie pour P110	167,93
13. Entreprises Bouchard enr.	Ouvrage INTER 93	17,09
14. Exc. Régis Bérubé	Déneigements (2) trottoirs	341,78
15. FQM	Messagerie	59,86
16. Kopilab	Cartouches Fax	44,95
17. Lavoie Francis	Déplac. feu, pratiques, réunions, Électronique Mercier	135,60
18. Lawson products inc.	Graisse	224,57
19. Lepage Elzéar	Déplacement RIDT	40,00
20. Matériaux du Lac	Tapis, poubelles (2),..	87,55
21. Métal A.P.	Pièces – rétrocaveuse et niveleuse	501,00
22. Microtec	Protection annuelle	322,09
23. Morin Denis	Déplacements Officier 1	112,00
24. Municipalité d'Esprit-Saint	Remplissages	100,00
25. Nettoyeur Christine	Service février	27,34
26. Peterbilt Québec inc.	Pièces – Camion incendie et niveleuse	135,93
27. Pétroles J.M.B.	- Diesel (1502,6 L x 1.112/L 03-03-2011)	1 903,56
	- Diesel (3027,3 L x 1.096/L 11-03-2011)	3 779,94
	- Diesel (3377,3 L x 1.041/L 16-02-2011)	4 005,34
28. Pièces d'auto Rimouski	Filtres, huile, ampoule halogène, ..	372,33
29. Postes Canada	Envoi collectif - DRAG ski-doo	30,09
30. RIDT	2 <sup>e</sup> versement recyclage et collecte	6 442,98

31. Sani-Express	Sacs verts, cire,...	330,54
32. Servitech	½ coût Équilibration Rôle 2012-2013-2014	7 375,50
33. Solutions Témis	Stylos à bille	12,38
34. Strongco	Pièces – Niveleuse	910,46
35. Transport Pelber	Messagerie	9,75
<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b><u>32 015,47 \$</u></b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

---

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 6. CORRESPONDANCE

1. Lettre accusé réception du MAMROT de notre Politique de Gestion contractuelle nous rappelant l'importance de la rendre accessible sur le site web de notre organisme comme l'exige l'article 938.1.2 du Code municipal.
2. Lettre du Ministère des Transports concernant la réfection de la route 232 est et ouest nous informant que la réfection de la partie est nécessite des travaux plus importants que prévus initialement donc la réfection de cette partie ne pourra être réalisée en 2011.
3. Lettre de la MRC nous informant de la nouvelle procédure pour l'analyse de demande de permis ou d'autorisation par le service d'inspection de la MRC (nouveau formulaire à compléter).
4. Reçu chèque de la Sûreté du Québec de 750 \$ le 24 mars en paiement de la facture pour la sortie des pompiers-assistance à policiers le 20 février dernier.
5. Suite à l'incendie survenu le 11 mars dernier à Esprit-Saint une facture a été postée à la MRC Rimouski-Neigette pour sortie des pompiers de 816 \$ et à la Municipalité d'Esprit-Saint pour les camions de 1 300 \$.
6. Invitation du Service incendie de Saint-Louis du Ha! Ha! et Saint-Elzéar adressée au maire à participer les 2-3 et 4 septembre 2011 au 39<sup>e</sup> Tournoi annuel de L'APPEQ. Une réponse avant le 1<sup>er</sup> juillet serait appréciée.
7. Lettre de remerciement de la Maison de la Famille du Témiscouata pour l'aide fournie pour les ateliers Parents-Enfants-Plaisir.
8. Le 16 mars 2011, reçu lettre du gouvernement du Québec nous informant que notre demande d'inscription à des services électroniques offerts par le ministère du développement durable a été acceptée et que nous pouvons procéder entre autres, à la production de la déclaration de prélèvement en eau exigée. Ce qui a été fait.
9. Document de la RIDT dont les États financiers 2010, ... et offre de prêt gratuit de l'Éco-Kit comprenant assiettes, bols, verres, couteaux, fourchettes, cuillères, linges à vaisselle et savon biodégradable disponible sur réservation pour activités, fêtes de famille, party de bureau,...
10. URBIA-SOLutions vient d'être formé par le regroupement de Urbatech-concept et de Gauthier-Girard depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, où travaille entre autres, André Pineault, Louis-François Gauthier, ... pour faire la conception d'installations septiques,...
11. Reçu les journaux « Le Business » et « Le Monde forestier ».
12. Remis à chaque élu l'état de la situation financière de la municipalité depuis le début de 2011.

89-11

## 7. 2<sup>E</sup> VERSEMENT – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le 2<sup>e</sup> versement (02-52000-963) pour 2011 au montant de 1 094,25 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 8. RAPPEL 12 AVRIL – CONFÉRENCE WEB CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS

La conférence web sur le code d'éthique et de déontologie pour les élus aura lieu mardi 12 avril de 13 h 30 à 15 h. La directrice générale et des élus viendront au bureau Nicole Beaulieu, Roger Dubé et Claude Breault.

## 9. ASSURANCES MUNICIPALES – RENOUVELLEMENT, ÉVALUATION PAR FIRME, PHOTOS,....

Pour les assurances, l'évaluation des bâtiments assurés (contenant et contenu) par une firme spécialisée au moins une fois dans une vie est recommandée.

Pour l'ensemble des bâtiments assurés par la municipalité soir: Édifice municipal avec nouvel agrandissement de la bibliothèque et local de l'Âge d'or, 2 nouvelles stations de pompage, 2 garages, bâtiment étang aéré, loisirs, réservoir à eau, puits, 2 chalets, kiosque à la plage. Évimbéc de Rimouski demande 6 000 \$ et Godbout 6 500 \$.

Ce sujet sera discuté avec les données de Servitech et remis à une prochaine réunion.

10. ATTESTATION DE CLASSIFICATION CHALETS, GITES,.. – NOUVELLE LOI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

La corporation de l'Industrie touristique nous informe que notre attestation de classification vient à échéance et qu'ils viendront visiter les chalets au cours de l'année.

De plus étant donné les modifications à la Loi et Règlement sur les établissements d'hébergement touristique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 nous devons leur faire parvenir les documents suivants le plus rapidement possible :

1. Certificat de conformité à la réglementation municipale ;
2. Demande d'attestation de classification signée par nous ;
3. Et preuve d'assurance d'au moins 2 000 000 \$

L'inspecteur et la directrice verront à transmettre les documents demandés.

90-11 11. GUIDE SUR L'ACQUISITION DES DONNÉES... - ENTRETIEN BORNES INCENDIE

**Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Guide d'acquisition des données des réseaux d'eau potable et d'égouts des petites municipalités préparé et déposé en février dernier par le CERIU et si faisable de le remplir par ordinateur.

Que l'employé Denis Morin soit en charge de le compléter avec l'aide de Raymond Dubé.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

91-11 12. FORMATION SUR LE DRAINAGE DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – 8-9 JUIN

Une formation de 2 jours sur le drainage du réseau routier municipal se donnera les 8-9 juin à Notre-Dame-du-Portage au coût de 450 \$ + taxes pour les membres. Le contremaître inspecteur municipal M. Berthier Beaulieu est intéressé à la suivre. Les 100 premiers inscrits pourraient voir leurs frais être remboursés par la MMQ.

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive le contremaître M. Berthier Beaulieu à cette formation de 2 jours les 8-9 juin prochain et lui rembourse ses frais de déplacements et de repas sur présentation de pièces justificatives et ce en respect des règlements existants.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

92-11 13. ENTENTE COMPAGNONNAGE – EAUX USÉES

Un modèle d'entente a été posté à M. Alain Malenfant pour approbation.

**Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire pour signer cette entente décrivant les termes du compagnonnage que fera M. Alain Malenfant avec l'employé M. Denis Morin pour les eaux usées.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

93-11 14. CONTRAT INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT – ÉTÉ 2011

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage comme inspecteur adjoint, M. Raymond Dubé pour l'été du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 10 septembre 2011 à 40 heures / semaine pour 19 semaines selon les termes du contrat à intervenir. Que le maire et le contremaître soient mandatés et autorisés à signer cette entente.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

94-11 15. INSCRIPTION SUR SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES (SEAO)

2 sortes d'abonnement : mensuel à 17,95 \$ à SEAO ou mensuel à 3 9,95 \$ à Constructo comprenant SEAO.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'inscrive au SEAO tel qu'exigé selon un abonnement mensuel de 17,95 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

95-11 16. CORRECTION DE PROGRAMMATION – TAXE D'ESSENCETRAVAUX – PROGRAMME TAXE D'ESSENCE, ...

Avions reçu la lettre du Ministère des Affaires municipales le 16 juin 2010 confirmant une subvention de 456 877 \$ répartie sur 4 ans dans le cadre du programme de la taxe d'essence.

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lac-des-Aigles a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2010 à 2013 ;

Travaux pour maintenir le niveau d'investissement municipal		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Travaux au rang Bédard	2009	49 657 \$
Travaux rang 3	2010	20 567 \$
<b>TOTAL</b>		<b>70 224 \$</b>

Travaux de priorité 1 - La mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Réfection station de pompage PP1 - Correctif majeur-système d'avertissement	2010	40 000 \$
Réponse au MDDEP pour correctifs PP1-PP2	2011	3 300 \$
Réponse au MDDEP pour correctif Marais	2011	13 407 \$
<b>TOTAL</b>		<b>56 707 \$</b>

Travaux de priorité 4 - La voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale telles que les ponts ou les autres ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou les autres routes locales)		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Réfection Rang Bédard 2010	2010	17 674 \$
Réfection Premier rang 2010	2010	23 720 \$
Réfection Rang Bédard et Premier rang 2011-12-13	2011-2012-213	95 000 \$
Trottoirs Route 232 ouest 2011	2011	80 000 \$
Réfection Rue du Quai - Pont structure 2012	2012	24 776 \$
Trottoirs Route 232 est 2012	2012	60 000 \$
Réfection Nord-du-Lac 2013	2013	99 000 \$
<b>Total des coûts des travaux de priorité 4</b>		<b>400 170 \$</b>
<b>Le total des travaux des priorités 1 à 4 doit être égal à la subvention 456 877 \$. Le maintien investissement municipal de 70 224 \$ apparaîtra ailleurs sur le formulaire du ministère</b>		<b>456 877 \$</b>

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lac-des-Aigles doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

Que la municipalité de Lac-des-Aigles approuve le contenu des corrections à la programmation et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre (4) années du programme pour un total de 70 224 \$;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

96-11 17. LOCATION DE CHALET – GÉNIVAR TRAVAUX ROUTE 232

Un technicien de Génivar louerait un emplacement 4 soirs/semaine le lundi, mardi, mercredi et jeudi de la fin mai à la fin septembre soit 18 semaines.

Un chalet leur a été offert à environ 40 \$/nuit sans changement de draps ni de serviettes pendant cette période de 4 jours. Le coût serait de 40 \$ /jour +2 \$ taxe hébergement = 42 \$/jour x 4 = 168 \$ + taxes.

Renée pourrait être payée 1 fois étant donné qu'elle ne se déplacerait qu'une fois pendant ces 4 jours. Elle est d'accord.

Le revenu municipal net serait 2 880 \$ (18 x 40 \$ x 4soirs) moins 450 \$ (18 x 25 \$ = 2 430\$)

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles loue à Génivar un chalet à 45 \$ la nuitée en autant qu'il n'y ait pas de changement de serviettes ni de draps au cours des 4 jours. Que la fin de semaine le chalet soit libéré sinon d'autres nuits seront chargées.

Et paie à la gestionnaire 1 nuitée/semaine.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

97-11 18. MÉNAGE KIOSQUE PLAGÉ

2 résolutions existent à cet effet. Celle du 30 mars 2010 # 86-10 qui dit que la municipalité paie 15 \$ /location-prêt à un organisme communautaire et celle du 7 mars 2011 # 82-11 qui dit non.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule la résolution # 82-11 et que la résolution # 86-10 demeure en force concernant le ménage du kiosque octroyant 15 \$/location à la gestionnaire.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

98-11 19. ZAP BAS-SAINT-LAURENT

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie sa partie au coût de 458,82 \$ sur 858,86 \$ pour l'installation du ZAP pour 3 ans.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

- 99-11 20. **BUFFET RÉSERVE DUCHÉNIER - FACTURATION**
- L'épicerie à la COOP de Squatec coûte 140,87 \$ pour le buffet de l'AGA de la Réserve Duchénier du 25 mars à 19 h 30.*
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la facture à la Coop de Squatec de 140,87 \$, paie à Mme Pauline Rodrigue un montant de 60 \$ pour la préparation du buffet qui incluait jus, café, buffet, vaisselle et napkins et facture à la Réserve Duchénier pour 55 personnes 300 \$.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
21. **PAGE WEB**
- Sonia Rioux est en train de préparer une Page Web. Elle n'a pas fixé de prix. En 2008 des frais de 1 600 \$ avaient été estimés pour cette rédaction et hébergement.*
- Le contenu : Liste des élus, commerces, organismes, bibliothèque, Politique de gestion contractuelle, dates des réunions, PV, Bulletin municipal, Parc Natur'Ailes,...*
- Si élus veulent leur photo. Une photo de groupe seulement.*
- 100-11 22. **RENOUVELLEMENT ENTENTE CROIX-ROUGE**
- Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à la Croix-Rouge canadienne pour 2011 – Entente de Services aux sinistrés et en acquitte le frais fixe de 125 \$ pour les municipalités de 1000 habitants et moins.*
- Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 101-11 23. **OFFICIER NON URBAIN – FACTURE ET RÉSULTATS**
- Reçu facture du Service de la formation continue du Cégep de Rimouski de 280 \$ pour les 2 étudiants Frédéric Dubé et Denis Morin qui ont réussi leur formation de « Officier non urbain ».*
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte cette facture et félicite les 2 pompiers pour leur réussite.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 102-11 24. **DISTRIBUTION D'ARBRES**
- Plusieurs essences sont disponibles dans notre région. Chaque élu a une copie des essences. L'épinette de Norvège, pin blanc, pin rouge, érable à sucre, orme d'Amérique, bouleau jaune, frêne d'Amérique et chêne rouge. La commande doit être donnée d'ici le 11 avril à l'Association forestière bas laurentienne*
- Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à l'association forestière bas laurentienne au coût de 55 \$ / année.*
- Qu'elle commande 500 arbres d'essence variée (en 2010 : Sauf épinette et pin blanc) à être distribués à la population samedi matin le 14 ou le 21 mai prochain à 8 h au garage municipal. Un envoi collectif sera fait.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 103-11 25. **LE TOUR DE LA RELÈVE INTERNATIONALE – AUTORISATION DE TRAVERSER LE VILLAGE**
- Afin d'obtenir une autorisation du MT le Tour de la relève internationale de Rimouski a besoin d'obtenir de la municipalité une résolution leur permettant de traverser le village par la route 232 cet été lors de leur départ du Pavillon du lac jeudi le 14 juillet prochain.*
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme qu'elle permet aux cyclistes du « Tour de la relève internationale de Rimouski » de traverser la municipalité de Lac-des-Aigles par la route 232 jeudi le 14 juillet prochain.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

26. **DEMANDE DE LA FABRIQUE - LISTE DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTS**

Une liste de tous les propriétaires résidents de LDA avait été demandée par la Fabrique dans le but de poster une lettre à chaque résidence pour la dime.

Après information auprès du MAMROT il appert que ce genre de demande peut être considérée comme excédant les pouvoirs et attributions de l'autorité municipale et de ce fait peut être refusée.

La Fabrique en a été avisée par le maire et elle a opté pour faire un envoi collectif. **Dossier réglé.**

104-11 27. **OFFRE DE LA RIDT – BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU**

La RIDT offre des barils de récupération d'eau de pluie à 15 \$.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annonce ces barils de récupération d'eau de pluie par envoi collectif ainsi que les composteurs.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

105-11 28. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE BUDGÉTÉE - COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Le Comité de la bibliothèque demande le déboursé de l'aide budgétée pour les salaires pour 2011 soit un montant de 2 500 \$.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse l'aide budgétée pour les salaires au Comité de la bibliothèque pour 2011 soit 2 500 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

106-11 29. **PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles proclame la semaine du 2 au 8 mai semaine de la Santé mentale dont le thème est « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes ».

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30. **DEMANDE DE COMMANDITE – SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU TÉMISCOUATA**

Lettre de la Société d'agriculture du Témiscouata, organisme à but non lucratif demande une aide pour leur 82<sup>e</sup> Édition de l'exposition agricole, industrielle et commerciale du Témiscouata qui aura lieu le 3, 4 et 5 juin prochain. **Demande non retenue**

107-11 31. **DATE DE LA RÉUNION DE MAI – ÉLECTIONS FÉDÉRALES**

Étant donné la tenue des élections fédérales lundi le 2 mai prochain, la date de la prochaine réunion du conseil doit être changée.

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte la date du mercredi 4 mai pour la prochaine réunion du conseil à la même heure au même endroit étant donné les élections fédérales dont le scrutin a lieu lundi, le 2 mai dans les locaux municipaux.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

108-11 32. **RENOUVELLEMENT ADHÉSION – UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT**

L'URLS vous invite à son assemblée générale annuelle mercredi le 1<sup>er</sup> juin prochain, un lettre de convocation nous parviendra ultérieurement dont copie sera remise aux Loisirs.

**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-St-Laurent au montant de 100 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33. **PARC AVENTURE MONT-CITADELLE – PARTS PRIVILÉGIÉES (500 \$)**

Lettre du Parc-Aventure Mont Citadelle annonçant leur ouverture prochaine soit le 29 juin.

Et nous informe qu'à titre de membre nous pouvons profiter de l'accès à des parts privilégiées de Catégorie A et B pour un minimum de 500 \$.

**Offre non retenue.**

109-11 34. **CARTES VENDUES – DÉBOURSE POUR L'ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT**

Lettre de l'Association de l'ensemencement confirmant la vente de 159 cartes pour 2011 + une carte vendue en réunion pour un total de 160.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles débourse l'aide telle que résolu et émette un chèque de 3 200 \$ à l'Association de l'ensemencement du lac.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

110-11 35. **DEMANDE D'APPUI À LA RELOCALISATION DU SENTIER DE MOTONEIGE (SECTEUR PONT ROUGE)**

Considérant la diversité des usagers du tracé actuel du sentier de motoneige à la sortie nord de l'ancien Pont-Rouge de la rivière Rimouski dans le secteur de la Trinité-des-Monts ;

Considérant la réduction de la période de disponibilité du tronçon en raison des opérations de déneigement de celui-ci par les acériculteurs ;

Considérant l'augmentation du degré de dangerosité du tronçon en raison des andains de neige et des corridors étroits notamment ;

Considérant les efforts du Club Laroche pour relocaliser le tronçon et le refus du MRNF ;

Considérant l'importance économique du sentier de motoneige dans nos secteurs.

**En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le Club Laroche dans sa démarche de relocalisation du tronçon de sentier de motoneige à la sortie nord de l'ancien Pont-Rouge de la rivière Rimouski dans le secteur de la Trinité-des-Monts à poster à M. Charles Sirois, président du comité.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

111-11 36. **FÊTE DES VOISINS**

La DG a inscrit la municipalité à la Fête des voisins du samedi le 4 juin prochain et a commandé comme l'année dernière des balons.

Si permis à la RACJ ? gâteau, hot-dogs par les pompiers,... Si invitations aux nouveaux arrivants-locataires

**Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale à faire une demande de permis auprès de la RACJ pour samedi le 4 juin et à voir à l'invitation des nouveaux arrivants,.. et à l'organisation d'une fête comme l'année dernière avec gâteau, hot-dogs,...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

112-11 37. **DÉCENTRALISATION**

Attendu les promesses et les engagements maintes fois répétés du gouvernement libéral actuel de doter le Québec d'une véritable politique de décentralisation (voir les déclarations du premier ministre Jean Charest et de Madame Nathalie Normandeau alors qu'elle était ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire);

Attendu la signature d'une entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et les CRÉ de même qu'entre le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, concernant la mise en œuvre d'une démarche de décentralisation et de régionalisation (Forum des générations, 14 octobre 2004);

Attendu la reconnaissance par le premier ministre de l'importance du rôle des élus municipaux dans le développement dynamique et durable des territoires (déclaration à l'UMQ en février 2011);

Attendu l'annonce faite par le premier ministre Jean Charest dans son discours inaugural de la 2<sup>e</sup> session de la 39<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale du Québec le 23 février 2011, que « le gouvernement déposera une stratégie et proposera une loi-cadre pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en accord avec nos partenaires, les élus municipaux et les leaders régionaux »;

Attendu que l'occupation et la vitalité des territoires ne peuvent se faire du haut vers le bas, mais principalement par les forces vives du milieu dans le cadre d'instances régionales et locales dotées de pouvoirs et de ressources appropriées;

Attendu qu'un État décentralisé est un État de proximité;

Attendu « qu'à titre d'élus le plus près des citoyens, les élus municipaux s'engagent à poursuivre leur contribution à la vitalité des territoires », M. Éric Forest, président de l'UMQ (février 2011);

Attendu l'expertise large et approfondie des élus locaux, des MRC et des CRÉ en matière de développement local et régional dans les domaines économique, social et culturel, secondés dans leur action par les nombreux organismes de la société civile préoccupés par le développement économique et social;

Attendu l'adoption du mode de gouvernance décentralisée dans un nombre croissant de pays (appliquée selon des modalités diverses);

Attendu l'efficacité politique, administrative et financière clairement démontrée de ce mode de gouvernance et des hauts niveaux de satisfaction des autorités concernées;

Attendu le besoin d'une politique globale et cohérente de décentralisation afin de procurer un cadre formel aux initiatives isolées de délégations de pouvoir vers les territoires et ainsi mettre fin à l'improvisation circonstanciée;

Attendu qu'on ne peut demeurer indéfiniment sur une position attentiste à l'égard de la décentralisation.

### **Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuyée par les divers organismes de développement économique, social et culturel de la communauté, demande par la présente à son association municipale la FQM (Fédération québécoise des Municipalités) à l'occasion de son AGA 2011 de presser le gouvernement Charest de mettre sur pieds un comité spécial afin d'entreprendre résolument et très rapidement, avec la participation de ses partenaires municipaux et régionaux (UMQ, FQM et CRÉ), les démarches devant conduire à l'adoption d'une véritable politique de décentralisation fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales. Cette politique de décentralisation poursuivra quatre grands objectifs :

1. Consolidier et conserver à l'État central ses missions essentielles et ses prérogatives pour définir et adopter les grandes orientations et les stratégies gouvernementales et ministérielles à l'égard des différentes sphères du développement économique, social et environnemental de la société québécoise;
2. Associer les communautés locales et régionales plus étroitement à la gestion des affaires publiques par un transfert de nouvelles responsabilités et de compétences aux trois paliers de collectivités territoriales (régions, MRC et municipalités locales). Attribuées selon le principe de subsidiarité\*, ces nouvelles responsabilités couvriront plusieurs aspects des domaines de la vie de proximité des citoyens : économie locale et régionale, santé et services sociaux, éducation et formation, transport et communications, environnement, culture, sport et loisirs, aménagement et développement du territoire, etc. Le nouveau partage des responsabilités sera guidé par le souci d'efficacité administrative et financière, ce qui suppose de clarifier de façon décisive « qui aura le pouvoir de faire quoi »;
3. Créer des collectivités territoriales dotées d'une personnalité morale (autonomie administrative) et d'une autonomie financière. Les collectivités territoriales agiront dès lors comme des partenaires à part entière du gouvernement central dans une démarche de démocratie participative de la gestion des affaires publiques dans plusieurs domaines.
4. Rendre l'appareil gouvernemental central moins lourd et conséquemment plus efficace dans l'administration des missions essentielles de l'État et la prestation des services qui lui sont rattachés. Une politique globale de décentralisation est l'occasion de repenser le fonctionnement général de l'État. Le transfert de nouvelles responsabilités et ressources aux collectivités territoriales s'accomplira aussi avec le souci d'éviter les chevauchements de compétences et les surcharges administratives.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **38. AFFAIRES NOUVELLES**

113-11

### **38.1 FÉLICITATIONS – ÉLUS ST-GUY**

#### **Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite monsieur Roger Rioux nouveau maire de la municipalité de Saint-Guy pour son élection au scrutin du 27 mars dernier ainsi que madame Diane Lepage conseillère au siège # 2 et monsieur Jean-Pierre Saucier, conseiller au siège # 1.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 114-11 38.2 PONCEAU – JOCELYNE CARON
- Demande de Mme Jocelyne Caron car le Ministère lui donnera des tuyaux et de la terre pour son ponceau et demande que la municipalité lui fasse l'installation de son ponceau sur sa propriété située du côté sud de la rue Principale en face du chemin des Chalet.*
- Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte que le contremaître municipal travaille environ une journée sur la propriété de Mme Jocelyne Caron afin de faire l'installation de son ponceau.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 38.3 POMPIERS – SERVICE HORS LAC-DES-AIGLES
- Ce sujet est remis à la séance du mois de mai, soit mercredi le 4 mai.*
- 115-11 38.4 NUMÉRISATION MATRICES GRAPHIQUES
- Note : Il y a de fortes chances que la facture de Servitech pour la numérisation soit réduite de 298,60 \$ étant donné la confection de notre nouveau rôle cette année.*
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de la MRC pour faire la numérisation des matrices graphiques comprenant les frais de Servitech de 1 058,60 \$ et ceux de Azimut de 3 750 \$ qui seraient payables en 2012.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 116-11 38.5 KIOSQUE – TRAVAUX ET OUVERTURE MAI
- Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Berthier Beaulieu, contremaître à effectuer les travaux de réparation au toit intérieur du kiosque ainsi que de procéder à l'ouverture du kiosque vers la fin mai, enlever le poêle à bois et changer les poignées de portes,...*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 117-11 38.6 FORMATION - ESPACES CLOS
- Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les coûts d'inscription à la formation Espaces clos qui se donnera les 4 et 5 mai prochain à Témiscouata-sur-le-Lac et à rembourser les déplacements et repas sur présentation de pièces justificatives aux 2 employés Messieurs Berthier Beaulieu et Denis Morin.*
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 118-11 39. CLÔTURE DE LA SÉANCE
- À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.*
- Adopté.**

---

Claude Breault  
Maire

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---



---